



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT  
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS

## AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

---

### Adoption du budget 2022 et du programme triennal des immobilisations 2022-2023-2024

---

**AVIS PUBLIC** est donné par la directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Piopolis que :

- Le budget pour l'année financière 2022 ainsi que le programme triennal des immobilisations seront adoptés lors d'une séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 20 décembre à 19 h à l'édifice municipal au 403 rue Principale, Piopolis.
- Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et sur le programme triennal des immobilisations.

Donné à Piopolis, ce 6<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2021.

**EMMANUELLE FREDETTE**

Directrice générale et secrétaire-trésorière

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Emmanuelle Fredette, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Piopolis, certifie par la présente avoir publié, en date du 6 décembre 2021, l'avis public du budget 2022 ci-dessus, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 6<sup>e</sup> jour de décembre 2021.



---

Emmanuelle Fredette

Directrice générale et secrétaire-trésorière